



DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
N A N C Y

CANTON
GRAND COURONNÉ

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 juin 2024**

L'An deux mil vingt-quatre, le 11 juin, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

Étaient présents :

Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA BADER ANDRE N. JACOB DEHAYE DANNEBEY WERHLEN L. ZETERSKI MATHIS SCHIEL DENIS DEMARNE BABIN DEVITERNE ENEL PERROLLAZ BEN ISMAIL

Absents excusés :

ML. MASSON a donné pouvoir à J. DEHAYE
C. FRANCHE a donné pouvoir à A. CASTELA
C. SIMEANT a donné pouvoir à N. JACOB
R. CORBERAND a donné pouvoir à B. JEANDEL
C. JACOB a donné pouvoir à L. SCHIEL
D. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. DEVITERNE

Absente :

S. DUSSIAUX

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Jérôme DENIS, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET

Affectation définitive des résultats

Nomenclature ACTES : 7.1 Finances locales-Décisions budgétaires

Nombre de Conseillers :

en exercice : 27

présents : 20

votants : 26

pour : 20

contre : 0

abstention : 6 (DZ, LZ, ZBI, FP, DD, JE)

Rapporteur : N. HOUDRY

Délibération

Vu la délibération n° 19 du 10 avril 2024 approuvant l'affectation provisoire des résultats 2023,

Considérant l'avis favorable des commissions du 28 mai 2024,

Considérant que le compte administratif 2023 fait apparaître un résultat de fonctionnement cumulé de 349 943.82 € et un solde d'exécution de la section d'investissement reporté de 178 709.74 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2023 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

R 001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté : **178 709.74 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

R 002 : résultat de fonctionnement reporté : **349 943.82 €**

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 18/06/2024 et que la convocation a été faite le 05/06/2024.

POUR COPIE CONFORME
PULNOY, le 17 juin 2024
Le Maire,
Marc OGIEZ

Le Maire

